

## Compte rendu du Conseil Municipal du 4 décembre 2023

Présents : Sophie PHELIPEAU, Andréa LECARPENTIER, Christopher STONHAM, Christian LE BARON, Michaël RAULT, Arnaud SAINT JAMES, Isabelle CLAUDE RUSSO Thomas LE BATARD, Hector CUADRADO RICA, Clément LESAGE, Elodie PASQUET.

Absente : Nathalie METIVIER

### 1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 novembre 2023

Sophie PHELIPEAU demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 6 novembre 2023 : aucune remarque n'est formulée.

**Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent le compte-rendu du conseil municipal du 6 novembre 2023.**

### 2) Décision modificative n°2 du budget communal

Lors du vote du budget primitif 2023, des articles n'ont pas été suffisamment abondés pour faire face à des dépenses d'investissement : achat de matériels pour la salle polyvalente (fourneau et congélateur) et réparation du véhicule communal (changement du moteur) et à des dépenses de fonctionnement : nettoyage et réparation de couvertures notamment suite à des dégâts causés par la tempête CIARAN.

Suite à la nécessité d'engager ces dépenses, il y a lieu de rééquilibrer les opérations budgétaires.

Andréa LECARPENTIER propose la modification budgétaire suivante :

	Ancien montant	Modification	Nouveau montant
Compte 6411 Personnel titulaire	98 00 €	-9 700 €	+ 88 300 €
Compte 6450 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	38 500 €	-3 500 €	+ 35 000 €
Compte 6470 Autres charges sociales	3 000 €	-1 800 €	+ 1 200 €
Compte 65568 Autres contributions	185 000 €	-500 €	184 500 €
Compte 2157 Matériel et outillage technique	3 100 €	+ 4 700 €	+ 7 800 €
Compte 2182 Matériel de transport	0.00 €	+ 6 500 €	+ 6 500 €
Compte 615221 Entretien et réparations sur bâtiments publics	3 000 €	+ 4 300 €	+ 7 300 €

Il y a donc lieu d'abonder les comptes :

- 023 virement à la section d'investissement
- 021 Virement de la section de fonctionnement

de + 11 200 € qui passent de 32 973 € à 44 173 €.

**Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°2.**

### **3) Délibération relative à la convention de mise à disposition entre le SIVOM Les 3 villages et la commune de VIEUX**

Sophie Phelipeau, Maire, présente aux conseillers le projet de convention à signer avec le syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) « Les Trois Villages ».

**Après lecture de la convention SIVOM LES TROIS VILLAGES - VIEUX, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à la signer.**

### **4) Informations et questions diverses**

- Remise en état des anciens vestiaires (environ 70 m<sup>2</sup>) bâtiment accolé à la salle polyvalente, pour en faire une salle d'accueil / réception pour l'activité de certaines associations et/ou de la location. Les travaux sont prévus sur 2024 : devis en cours, étude des subventions possibles, notamment l'APCR (aide aux petites communes rurales).
- Station d'épuration (STEP) : Le sondage des terres est bon et permettrait à la CCVOO d'acheter les terres agricoles nécessaires afin de faire les travaux de remise en conformité de la station. Les nouvelles demandes d'urbanisme incluant l'ouverture d'un compteur d'eau ne peuvent être acceptées tant que les travaux ne seront pas terminés, soit pour une durée approximative d'au moins un an.
- Clôture de la réserve incendie du Court Carel : La société ARKETYPE a sollicité de la commune, sa participation financière aux travaux de clôture de la réserve incendie du lotissement du Court Carel en raison du défaut de conformité du poteau incendie. Le devis initial était d'un montant de 4 800 €. Sophie PHELIPEAU, en concertation avec Andréa LECARPENTIER, a donné son accord pour un financement à hauteur de **3 000 €**, le lotisseur, devant assumer le solde. Le devis a été signé par les parties concernées et les travaux seront engagés début 2024 avant que la rétrocession puisse se faire.
- Des demandes de devis ont été sollicitées à différents prestataires et notamment pour l'entretien des espaces verts de la commune : cimetières, lotissements, Tournebride, parterres ... Un premier devis a été validé à l'Atelier Contact de l'APAJH pour un nouvel aménagement du lotissement du Closet pour un montant de **7 056,16 €**. Les travaux devraient commencer courant février 2024 et se terminer au printemps.  
Un autre devis a été sollicité pour l'entretien annuel de la commune et le stade, chiffré par l'APAJH à hauteur de **30 811,71 €**.  
Un entretien avec les agents espaces verts permettra de définir les priorités et les difficultés rencontrées.
- Devis effectués pour l'élagage des arbres dans la commune, 2 000 € sera inscrit au budget par an afin de réaliser un entretien régulier.
- Travaux de réfection réseaux d'eau potable par la SAUR (chemin des clos) bientôt terminés.
- Changement de l'avaloir (menaçant chute) au croisement Chemin des Clos et Hameau des Champs pris en charge par la CCVOO.
- Litige hydrocurage – AMENAGEO EUROVIA : Andréa LECARPENTIER a relancé vivement la société AMENAGEO quant à la prise en charge des coûts de l'hydrocurage et des frais de constat d'huissier qu'a dû assumer la Commune. Le

procès-verbal laissait à penser qu'EUROVIA n'avait pas effectué l'hydrocurage de fin de chantier après les travaux de sécurisation du cœur de bourg. La société AMENAGEO a sollicité cette prise en charge par EUROVIA, laquelle a répondu positivement. Une somme de 2 020 € (1 710 € + 410,20 €) devrait nous être remboursée par EUROVIA sur 2024.

- Bien immobilier de la famille FOURMY en vente : La commune dispose d'un droit de préemption sur le terrain de Monsieur et Madame FOURMY. Les conseillers municipaux souhaiteraient la mise en œuvre de ce droit de préemption dans le but d'ouvrir le mur entre le lotissement du Closet et la parcelle FOURMY et d'y aménager un chemin d'accès à l'instar de ce qui était prévu initialement lors de la construction du lotissement. La parcelle est de 88mx5m et doit être achetée par la commune. Il y a lieu de chiffrer le coût global de l'opération.
- Monsieur BASLLY Nathan, chargé de mission biodéchets et économie circulaire, a fait une demande auprès de la Mairie pour effectuer une intervention en Conseil Municipal pour présenter et sensibiliser les élus à la thématique biodéchets et à la réglementation. Après accord de Sophie, nous restons en attente de la date de son éventuelle intervention.
- Concours (pour tous) de Noël, fabrication des cartes de vœux pour 2024.
- Exposition photos des oiseaux présents sur notre commune : Christopher STONHAM est en lien avec Monsieur MOULIN pour qu'il nous propose des photos, Isabelle CLAUDE a proposé le lavoir comme lieu d'exposition.
- Espace de coworking LE FORUM au sein de la Mairie : Christopher STONHAM a engagé les démarches pour la mise en place d'un espace de coworking dans le bureau anciennement dédié aux adjoints (qui ne sert pas). Le contrat de location et le règlement intérieur du FORUM sont prêts et l'aménagement et l'équipement de l'espace sont quasi terminés.
- Comité du 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement : Christopher STONHAM est en charge de la mise en place de ce comité et pour l'organisation de cet évènement. Un flyer sera créé pour sa constitution.
- Le parterre devant la Mairie prend forme.
- Une prime « inflation » sera versée aux agents communaux en 2024, de 200 € nets au prorata du temps de travail de chaque agent. Un projet de délibération est en cours et devra être soumis au comité du CDG14.
- Prochaines dates des Conseils Municipaux : 08/01/2024 – 05/02 – 18/03 (vote du budget) – 15/04 – 13/05 – 03/06 – 01/07.
- Sophie PHELIPEAU annonce aux conseillers municipaux son souhait de démissionner à l'été 2024 pour des raisons personnelles et professionnelles. Elle en informera les viducasses à l'issue du conseil.

**Séance levée à 22h30**

Secrétaire de Séance, Elodie PASQUET